



La Communauté de pratiques en matière de développement curriculaire : initiative mondiale visant à aider les régions et les pays à concevoir et à mettre en œuvre les changements intervenant dans le cadre holistique des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT).

Le Bureau international d'éducation (BIE-UNESCO)

Le BIE, en tant que bureau de l'UNESCO spécialisé dans le domaine des structures, contenus et méthodes pédagogiques et des stratégies d'enseignement-apprentissage, recommande une approche globale des curricula fondés sur les procédures et les résultats. Pour cela, un dialogue politique doit s'établir sur la pertinence de la réforme curriculaire, de ses objectifs et son fondement sous-jacent, du contenu et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage des disciplines, sur les intrants et matériels pédagogiques nécessaires à sa mise en œuvre, les pratiques institutionnelles et pédagogiques utilisées dans les écoles et la salle de classe, ses résultats et les évaluations qui les accompagnent.

La Communauté de pratiques en matière de développement curriculaire

En juillet 2005, le BIE a constitué, avec l'aide de spécialistes des curricula provenant des diverses régions du monde, la Communauté de pratiques en matière de développement curriculaire. Il s'agit d'un espace national aussi bien qu'intrarégional et interrégional où les questions de réformes du curriculum peuvent être abordées ensemble et appliquées dans le cadre d'une approche holistique visant à préciser et à mettre en application les objectifs de l'Éducation pour tous¹.

Sa mise en place progressive en tant qu'espace de production et d'échange à l'échelle mondiale implique une dimension double, à savoir offrir et faciliter d'un côté les occasions de partager approches, expériences, pratiques novatrices, résultats de recherche et études analytiques, et de l'autre, des moyens concrets pour mener à bien ensemble, aux niveaux national, intra- et interrégional, des programmes et des projets de renforcement des capacités institutionnelles centrées sur le curriculum, principalement sur la base des exigences et des besoins identifiés dans le domaine par les éducateurs eux-mêmes. Grâce à cette approche, la communauté de pratiques encourage de manière permanente la coopération horizontale, Sud-Sud et Sud-Sud-Nord.

¹ Ces six objectifs sont les suivants : développer la protection et l'éducation de la petite enfance, rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous, développer l'apprentissage et les savoir-faire auprès des jeunes et des adultes, accroître de 50% le taux d'alphabétisation des adultes, atteindre la parité entre les sexes d'ici à 2005 et l'égalité d'ici à 2015, et améliorer la qualité de l'éducation.

La Communauté de pratiques en matière de développement curriculaire peut être envisagée comme étant :

- d'un accès facile et commode pour la production conjointe aux niveaux mondial, régional et national, et pour la mise sur pied d'un échange constant à propos de questions curriculaires ;
- multiculturelle, en ce sens qu'elle facilite et encourage la communication dans plusieurs langues et cultures pour ce qui concerne les processus de développement et de réforme du curriculum ;
- globale, en ce qu'elle incorpore diverses perspectives, politiques et stratégies, accroissant ainsi la pluralité et une compréhension approfondie de la diversité ;
- favorisant la coopération et l'échange entre éducateurs et spécialistes du curriculum venant de régions et de pays différents ;
- favorable à la réflexion, en contribuant à la création d'une évaluation critique et à l'élaboration de projets politiques en matière d'éducation et de curriculum, tout en établissant des liens et en facilitant le dialogue entre les diverses institutions et parties prenantes ;
- orientée vers la recherche et l'action, puisqu'elle facilite l'élaboration et la publication d'études comparatives portant principalement sur l'éducation de base et les objectifs de l'EPT, en tant que moyens propices à la mise en œuvre des politiques et des programmes ;
- productrice, en ce sens que ses conseils, propositions et mises en œuvre se fondent sur les problèmes et les défis identifiés par les éducateurs eux-mêmes dans des pratiques curriculaires concrètes (par exemple, les programmes de formations et la production des matériels pédagogiques sur la base des approches axées sur les compétences).

A compter de décembre 2007, la Communauté de pratiques en matière de développement curriculaire est composée de 750 éducateurs venus de 91 pays et d'une variété d'organisations et d'institutions, en particulier de ministères de l'éducation, d'universités, d'ONG, de fondations, de conseils intergouvernementaux et d'agences de coopération. La diversité des institutions et des acteurs est considérée comme une occasion tout à fait exceptionnelle d'engager un dialogue et de comparer les perspectives, tout en soulignant les points de compréhension et d'élaboration partagée s'agissant du rôle que l'éducation doit jouer dans une politique publique à long terme visant à édifier de solides fondations pour le développement et l'équité sociale.

Depuis son lancement en juillet 2005, la Communauté de pratiques (COP) a participé à 67 ateliers, séminaires, conférences et colloques dans tous les régions du monde, certains étant organisés conjointement par ses soins. Il y a des coordonnateurs des points focaux de la COP en Afrique (2), en Asie (2), en Europe (3), en Amérique latine (3) et dans les États arabes du Golfe (1).

En 2007, par l'intermédiaire de la COP et en étroite collaboration avec les bureaux de l'UNESCO, les ministères de l'éducation et les organisations internationales, le BIE a organisé neuf ateliers sur l'éducation intégratrice, en tant qu'activité préparatoire centrale

pour la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (25-28 novembre 2008) intitulée : « L'éducation intégratrice : la voie de l'avenir ». Ces ateliers ont contribué à faire comprendre de manière plus approfondie le contenu et la portée de l'éducation intégratrice dans une perspective interrégionale, et a permis de déterminer quelles sont les préoccupations communes en matière de politiques éducatives et curriculaires (voir le site www.ibe.unesco.org/cops/workshops/COPs_Workshops.htm)

La COP entend également d'autres activités telles que l'élaboration actuellement d'un ensemble de ressources mondiales destiné au renforcement des compétences pour réformer et gérer les curricula, créer une banque des situations d'apprentissage destinées à faciliter les réformes axées sur les compétences en matière d'éducation de base et des jeunes, la mise en route d'une recherche comparative sur les curricula et l'élaboration d'approches globales de renforcement des capacités (allant du dialogue politique à la modification des pratiques pédagogiques en salle de classe, par exemple en Amérique centrale).

Participation à la Communauté de pratiques

Nous vous invitons instamment à devenir membre de la Communauté de pratiques en matière de développement curriculaire (veuillez consulter le site www.ibe.unesco.org/French/COPs_fr.htm). Nous serons heureux de recevoir vos observations, suggestions et initiatives de manière à garantir que ce processus dynamique de création d'une communauté de pratiques convienne parfaitement à ses objectifs et à ses contenus, et soit susceptible d'être maintenu à long terme aux niveaux régional, national et local.

Personne à contacter :

Renato Operti

Courriel : r.operti@ibe.unesco.org

Coordonnateur du Programme de renforcement des capacités
BIE-UNESCO